

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 20 DECEMBRE 2018

### COMPTE-RENDU

#### Séance du 20 décembre 2018

##### Membres :

Composant le Conseil : 39  
En exercice : 39

L'an deux mille dix-huit, le vingt décembre deux mille dix-huit à vingt heures dix, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le quatorze décembre deux mille dix-huit, s'est réuni salle des Mariages, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

##### Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER-KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, M. Lamine SAÏDANE, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE

##### Étaient absents représentés :

Mme Najia AMZAL	a donné pouvoir à	M. Abdelfattha MESSOUSSI
Mme Favella HIMEUR	a donné pouvoir à	M. Mathieu DEFREL
Mme Nabila AKKOUCHE	a donné pouvoir à	M. Philippe LE NAOUR
M. François VIGNERON	a donné pouvoir à	Mme Nicole RIOU
M. Kassem IDIR	a donné pouvoir à	Mme Farida AOUDIA-AMMI
M. Olivier MATHIS	a donné pouvoir à	Mme Fabienne TESSIER-KERGOSIEN
Mme Nadia ZEHOU	a donné pouvoir à	M. Azzédine TAÏBI
Mme Afifa GUERRAH	a donné pouvoir à	M. Francis MORIN
Mme Khalida MOSTEFA SBAA	a donné pouvoir à	M. Jean-Claude DE SOUZA
M. Nicolas STIENNE	a donné pouvoir à	M. Géry DYKOKA NGOLO
Mme Lidia AMZAL	a donné pouvoir à	M. Lamine SAÏDANE
Mme Fatima DRIDER	a donné pouvoir à	M. Julien MUGERIN
M. Madi BOINA BOINA	a donné pouvoir à	Mme Evelyne SEEGER
Mme Sylvie JEANNOT	a donné pouvoir à	Mme Sean NKOLO MAYE
Mme Teragi CHEVET	a donné pouvoir à	Mme Marie-Claude GOUREAU

Étaient absents : M. Erol ERSAN, Mme Najewa HAMMANI, M. Khader ABDELLALI

Secrétaire de séance : Julien MUGERIN

**Communication du Maire**

**0 - Compte rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au Maire**

Monsieur le Maire rend compte des décisions du Maire en application de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal au Maire.

**Affaire n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance**

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UNIQUE** : DESIGNNE Monsieur Julien MUGERIN, Conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Affaire n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 septembre 2018**

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UNIQUE** : APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 septembre 2018.

**Affaire n° 1.3 - Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) - Année 2017**

Rapporteur: Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

**ARTICLE UNIQUE** : PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne accompagné du compte administratif, arrêté pour l'exercice 2017.

**Affaire n° 1.4 - Rapport d'activité du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique (SMIREC) - Année 2017**

Rapporteur: Francis MORIN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

**ARTICLE UNIQUE** : PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energies Calorifique accompagné du compte administratif arrêté, pour l'exercice 2017.

**Affaire n° 2.1 - Mandat donné au Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne (CIG) dans le cadre de la protection sociale complémentaire des agents de la commune de Stains**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : DONNE MANDAT au Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne pour la procédure de mise en concurrence organisée par le CIG de la petite couronne courant 2019 pour la passation de convention de participation pour les risques santé et prévoyance à adhésion facultative.

**ARTICLE DEUX** : DECIDE de solliciter l'étude pour les garanties portant sur :

- le risque « Santé »
- le risque « Prévoyance »

**ARTICLE TROIS** : PREND ACTE que la décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 fera l'objet d'une délibération ultérieure, une fois les tarifs et garanties connus.

**Affaire n° 2.2 - Modification du tableau des effectifs**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem

## Ville de Stains

IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : DECIDE** la suppression et la création des postes suivants :

Postes à supprimer	Postes à créer	Date de la création/suppression	Nombre de postes
Pôle Enfance Jeunesse Education (responsable accueil de loisirs enfance) Animateur territorial	Adjoint territorial d'animation	Entrée en vigueur de la délibération	1
Pôle Enfance Jeunesse Education (responsable adjoint structure Renelle) Adjoint territorial d'animation	Rédacteur territorial (agent comptable)	Entrée en vigueur de la délibération	1
	Pôle Enfance Jeunesse Education (animateur RAM) Educateur territorial de jeunes enfants	Entrée en vigueur de la délibération	1
Pôle Bien vivre au quotidien à Stains CUI-CAE Parcours emploi et compétences (PEC) à temps complet		Entrée en vigueur de la délibération	7
Pôle Bien vivre au quotidien à Stains Adjoint technique à temps non complet		Entrée en vigueur de la délibération	5
Pôle Bien vivre au quotidien à Stains (Directeur EPE) Attaché territorial		Entrée en vigueur de la délibération	1
	Pôle Bien vivre au quotidien à Stains (agents du service quotidienneté) Adjoint technique territorial	Entrée en vigueur de la délibération	9
Pôle Bien vivre au quotidien à Stains (Responsable du service solidarités) Attaché territorial		Entrée en vigueur de la délibération	1
	Pôle Bien vivre au quotidien à Stains (Conseiller technique) Attaché territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1

Ville de Stains

Postes à supprimer	Postes à créer	Date de la création/suppression	Nombre de postes
	Pôle Bien vivre au quotidien à Stains (Médecin de prévention) Médecin territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
Pôle Technique et numérique (assistant.e du pôle) Adjoint administratif territorial	Pôle Technique et numérique (coordinateur des systèmes de sécurité incendie) Technicien territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
Pôle Secrétariat Général de l'Administration municipale Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Entrée en vigueur de la délibération	1
	Pôle Développement culturel, sportif et relations internationales (professeur de musique) Assistant territorial d'enseignement artistique	Entrée en vigueur de la délibération	2
Mission communication (chargé de la rédaction des publications municipales et de la communication internet) Attaché territorial	(gestionnaire de communauté) Rédacteur territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
Promotion interne Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Rédacteur territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1
	Promotion interne (conseiller technique) Attaché territorial	Entrée en vigueur de la délibération	1

**ARTICLE DEUX : DECIDE** de modifier le tableau des effectifs compte tenu des avancements de grade 2018 :

Filières	Postes à supprimer	Postes à créer	Nombre de postes
<b>Administrative</b>	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2ème classe	5
	Adjoint administratif principal de 2ème classe	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2
	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1
<b>Animation</b>	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	9
	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
	Animateur principal de 2ème classe	Animateur principal de 1ère classe	1

## Ville de Stains

Filières	Postes à supprimer	Postes à créer	Nombre de postes
<b>Artistique</b>	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1
<b>Médico-sociale</b>	ATSEM principal de 2ème classe	ATSEM principal de 1ère classe	2
	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	2
	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Auxiliaire de soins principal de 1ère classe	1
<b>Sportive</b>	Educateur des A.P.S principal de 2ème classe	Educateur des A.P.S principal de 1ère classe	1
<b>Technique</b>	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	19
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique principal de 1ère classe	4
	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	3
	Technicien principal de 2ème classe	Technicien principal de 1ère classe	1

**ARTICLE TROIS : DIT** que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice.

### **Affaire 3.1 - Rapport 2018 de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) métropolitaine**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

Monsieur le Maire retire cette affaire de l'ordre du jour.

### **Affaire 3.2 - Admission en non-valeur de créances irrécouvrables**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : APPROUVE l'admission en non-valeur des titres non recouverts, pour un montant total de 51 234,80 €, conformément aux états présentés par le Trésorier Principal de Stains, pour les années de 2007 à 2017.

**ARTICLE DEUX** : PROCEDE à la régularisation comptable sur l'exercice 2018.

**Affaire 3.3 - Autorisation d'exécuter le budget avant le vote du budget primitif 2019**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : APPROUVE l'autorisation d'exécution de la section d'investissement dans la limite de 25 % des crédits inscrits en 2018 soit 3 693 098,86 € pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la date du vote du budget primitif 2019.

**ARTICLE DEUX** : AUTORISE Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018, soit pour un montant maximum de 3 693 098,86 €.

**Affaire 3.4 - Versement d'acomptes sur subventions 2019 aux établissements publics et aux associations dans l'attente du vote du budget primitif 2019**

Rapporteur: Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat)) **et 8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : DECIDE d'attribuer au titre de l'année 2019 dans l'attente du vote du Budget Primitif 2019, des acomptes sur subventions et participations aux établissements publics et associations conformément au tableau ci-après :

**ETABLISSEMENTS PUBLICS**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	312 552
SIVOM STAINS-PIERREFITTE	862 714

**ASSOCIATIONS**

ESPERANCE SPORTIVE DE STAINS	53 100
STUDIO-THEATRE DE STAINS	150 000
COMITE D'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE	111 310
INITIATIVES SOLIDAIRES	105 600

**ARTICLE DEUX** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte concernant ces opérations de versement et à procéder à leur exécution.

**ARTICLE TROIS** : DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts au Budget Primitif 2019.

**Affaire 4.1 - Convention - Projet Démos - entre la commune de Stains et la Cité de la musique-Philharmonie de Paris**

Rapporteur: Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : APPROUVE la convention - Projet Démos - entre la commune de Stains et la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**ARTICLE TROIS** : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire 4.2 - Approbation de la convention relative à la mise en place du Projet Éducatif Territorial (PEdT) et de la convention charte qualité Plan mercredi**

Rapporteur: Mathieu DEFREL

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE

NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEdT) pour les années 2018 à 2021, déterminant les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX : APPROUVE** la convention Charte qualité Plan mercredi attachée à la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PEdT), et définissant l'accueil des activités périscolaires du mercredi, ci-annexée.

**ARTICLE TROIS : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les dites conventions ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à leur exécution.

**Affaire 5.1 - Convention entre la commune de Saint-Denis et la commune de Stains relative au fonctionnement et au financement de l'antenne Stanoise du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)**

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention entre la commune de Saint-Denis et la commune de Stains pour le fonctionnement et le financement de l'antenne stanoise du CSAPA, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et à procéder à son exécution.

**ARTICLE TROIS : DIT** que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire 5.2 - Convention d'objectifs et de moyens 2018 entre l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France et la commune de Stains concernant la mise en place d'un dispositif de Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) ambulatoires**

Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention d'objectifs et de moyens 2018 - PASS ambulatoires entre l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS-IdF) et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX : SOLLICITE** une subvention de 20 000€ (vingt-mille euros) auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS-IdF).

**ARTICLE TROIS : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**ARTICLE QUATRE : DIT** que les dépenses et recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire 5.3 - Principe d'acquisition auprès de la Société Publique Locale Plaine Commune Développement du terrain d'assiette du groupe scolaire n° 1 de la ZAC des Tartres à Stains**  
Rapporteur: Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** le principe de l'acquisition pour un montant de 272 947 euros hors taxe des parcelles suivantes, appartenant à la Société Publique Locale Plaine Commune Développement, et situées dans la ZAC des Tartres à Stains :

- Parcelle cadastrée section N n° 156 d'une superficie de 1 908 m<sup>2</sup>,
- Parcelle cadastrée section N n° 157 d'une superficie de 1 159 m<sup>2</sup>,
- Parcelle cadastrée section N n° 178 d'une superficie de 2 140 m<sup>2</sup>,

soit une surface totale de 5 207 m<sup>2</sup>.

**ARTICLE DEUX : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à intervenir, au nom de la commune, à tous les actes entérinant cette décision.

**ARTICLE TROIS** : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire 5.4 - Convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 108 logements sociaux des bâtiments T3/T4/T5 du Clos Saint-Lazare au 1-3 Square Béranger à Stains**

Rapporteur: Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : **APPROUVE** la convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 108 logements sociaux des bâtiments T3/T4/T5 du Clos Saint-Lazare au 1-3 square Béranger à Stains entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX** : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**Affaire 5.5 - Convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 130 logements sociaux des bâtiments C3 et D4 du Clos Saint-Lazare au 2-16 rue Lamartine et au 3-11 allée Max Jacob à Stains**

Rapporteur: Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : **APPROUVE** la convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 130 logements sociaux des bâtiments C3 et D4 du Clos Saint-Lazare au 2-16 rue Lamartine et 3-11 allée Max Jacob à Stains entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX** : **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**Affaire 5.6 - Convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 80 logements sociaux du bâtiment C4 du Clos-Saint-Lazare au 22-36 rue Lamartine à Stains**

Rapporteur: Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : APPROUVE la convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation par Seine-Saint-Denis Habitat des 80 logements sociaux du bâtiment C4 du Clos-Saint-Lazare au 22-36 rue Lamartine à Stains entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**Affaire 5.7 - Convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation et de résidentialiation des 137 logements sociaux des bâtiments D1, D2 et C2 du Clos Saint-Lazare au 2-16 rue Guillaume Apollinaire et 1-3 rue Paul Verlaine à Stains par Seine-Saint-Denis Habitat**

Rapporteur: Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOUE (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : APPROUVE la convention de gestion du contingent relative à l'opération de réhabilitation et de résidentialisation des 137 logements sociaux des bâtiments D1, D2 et C2 du Clos Saint-Lazare au 2-16 rue Guillaume Apollinaire et 1-3 rue Paul Verlaine à Stains, par Seine Saint-Denis entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE DEUX** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout acte y afférent, et à procéder à son exécution.

**Affaire 5.8 - Permis de louer : délégation de la compétence dans le cadre de la loi Elan**

Rapporteur: Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN** : DEMANDE à l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, compétent en matière d'habitat, de déléguer à la commune de Stains la mise en œuvre et le suivi sur son territoire, des articles L. 634-3 à L. 634-4 du Code de la construction et de l'habitation relatifs à la déclaration de mise en location.

**ARTICLE DEUX** : DEMANDE à l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, compétent en matière d'habitat, de déléguer à la commune de Stains la mise en œuvre et le suivi sur son territoire, des articles L.635-3 à L.635-10 du Code de la construction et de l'habitation relatifs à l'autorisation préalable de mise en location.

**ARTICLE TROIS** : PRECISE que le Maire de la commune délégataire devra adresser à l'établissement public de coopération intercommunale un rapport annuel sur l'exercice de cette délégation.

**ARTICLE QUATRE** : PRECISE que cette délégation sera encadrée par une convention de délégation de compétences.

**ARTICLE CINQ** : APPROUVE la convention de délégation de la compétence « permis de louer » entre collectivités, à signer entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la commune de Stains, ci-annexée.

**ARTICLE SIX** : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et à procéder à son exécution.

**Affaire 5.9 - Autorisation d'ouvertures dominicales des commerces pour l'année 2019**

Rapporteur : Zaiha NEDJAR

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **34 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUCHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE) et **2 abstentions** (M. Francis MORIN, Mme Afifa GUERRAH (par mandat))

**ARTICLE UN : DONNE** un avis favorable sur une autorisation d'ouverture des commerces pour les dates suivantes : le dimanche 30 juin 2019, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2019, et les dimanches 15, 22 et 29 décembre 2019, sous réserve du respect de l'ensemble des procédures prévues par le Code du Travail et de l'accord du personnel concerné. Pour les commerces de détail dont la surface de vente est supérieure à 400 m<sup>2</sup>, lorsque les jours fériés légaux mentionnés à l'article L. 3133-1 du Code du travail, à l'exception du 1<sup>er</sup> mai, sont travaillés, ils sont déduits par l'établissement des dimanches désignés par le maire, dans la limite de trois.

**ARTICLE DEUX : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

**Affaire 6.1 - Convention d'occupation précaire de locaux de l'ancien collègue Maurice Thorez entre la Commune de Stains et l'association La Résidence Sociale Pôle Territorial 93**

Rapporteur : Francis MORIN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : APPROUVE** la convention d'occupation précaire de locaux de l'ancien collègue Maurice Thorez, ci-annexée, entre la Commune de Stains et l'association La Résidence Sociale Pôle Territorial 93.

**ARTICLE DEUX : FIXE** à 3€/m<sup>2</sup> le montant mensuel de la redevance d'occupation que devra verser trimestriellement à terme échu l'association La Résidence Sociale Pôle Territorial 93 à la commune.

**ARTICLE TROIS : AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et à procéder à son exécution.

**ARTICLE QUATRE : DIT** que les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire 7.1 - Attribution d'une subvention à l'association Espérance Sportive de Stains**

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL, Mme Najia AMZAL (par mandat), M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Favella HIMEUR (par mandat), Mme Nabila AKKOUICHE (par mandat), M. François VIGNERON (par mandat), Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Kassem IDIR (par mandat), M. Larbi LEBIB, M. Olivier MATHIS (par mandat), Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER, Mme Nadia ZEHOU (par mandat), M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH (par

## Ville de Stains

mandat), M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Khalida MOSTEFA SBAA (par mandat), M. Nicolas STIENNE (par mandat), Mme Lidia AMZAL (par mandat), Mme Fatima DRIDER (par mandat), Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA (par mandat), Mme Sylvie JEANNOT (par mandat), Mme Teragi CHEVET (par mandat), M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE)

**ARTICLE UN : ACCORDE** à l'association Espérance Sportive de Stains une subvention d'un montant de 20 000 euros (vingt mille euros) au titre de l'année 2018.

**ARTICLE DEUX : DIT** que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

\*\* \*\*\* \*\*

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à vingt-deux heures six.**



Le Maire,  
Azzédine TAÏBT